



Compte rendu séance 11 avril 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11 Présents : 10 Votants :

L'an deux mille dix-neuf et le 11 avril , à 19 heures , le Conseil Municipal de la Commune de Labatie d'Andaure dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mr Christophe DELEVOYE, Maire

Date de convocation : 4 avril 2019

Présents : Christophe DELEVOYE, Maire, Sylvain MONTALAND, Florent ROCHEDY, Robert ROCHEBLOINE Adjoint, Marc BOISSY, André SEIGNOBOS, Ginette SERPOLLET, Julie SAVARY, Christophe CHAREL, Christine CROS conseillers.

Absents : Patrice BOGY (pouvoir à Julie SAVARY)

Secrétaire de séance : Julie SAVARY

Validation du compte rendu du 29 janvier : 9 pour

Arrivée de Ginette SERPOLLET puis Robert ROCHEBLOINE en cours de point 1

1 – Compte gestion 2018

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient d'adopter le Compte de Gestion 2018 produit par Mr Le Trésorier de Lamastre et établi dans les mêmes termes que le compte administratif 2018, pour le Budget Principal et le Budget Annexe Eau.

Approbation : 10 Abstention : 0 Contre : 0 - 1 absent

2 – Compte administratif 2018

Mr Sylvain MONTALAND, 1^{er} Adjoint est élu président et présente le compte administratif 2018 du Budget principal et du Budget Eau de la commune qui se résume comme suit :

COMMUNE :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	117 530,00
Recettes :	223 633,86
Résultat exercice :	+ 46 103,86
Résultat ex. précédent reporté :	+ 109 846,32
Résultat de clôture excédent :	155 950,18

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	67 539,38
Recettes :	26 417,61
Résultat exercice déficit :	-41 121,77
Résultat ex. précédent reporté :	+ 73 049,74
Résultat de clôture excédent :	31 927,97

EAU :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	32 382,57
Recettes :	34 364,71
Résultat exercice :	+ 1 982,14
Résultat ex. précédent reporté :	- 167,52
Résultat de clôture excédent :	+ 1 814,62

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	35 779,58
Recettes :	30 605,00
Résultat exercice déficit :	- 5 174,58
Résultat ex. précédent reporté :	-72 233,11
Résultat de clôture excédent :	- 77 407,69

Après avoir examiné chapitre par chapitre le compte administratif,

Approbation : 9 (le maire n'est pas présent pour ce vote) Abstention : 0 Contre : 0 - 1 absent

3 – Affectation des résultats 2018

Pour le Budget Eau : Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 1 814,62 € au compte 1068

Budget communal : Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 155950,18 € au compte 002

Approbation : 9 (le maire n'est pas présent pour ce vote) Abstention : 0 Contre : 0 - 1 absent

4 – Budget 2019

Budget Principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	377 085,38 €
Recettes :	377 085,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	143 356,35€
Recettes :	143 356,35 €

Budget Annexe Eau :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	112 094,00 €
Recettes :	112 094,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	109 308,62 €
Recettes :	109 308,62 €

Approbation : 10 Abstention : 0 Contre : 0 - 1 absent

Christine Cros arrive pour le point 5

5 – Taux d'imposition 2019

Rappel : les taux avaient été augmentés de 1% en 2017 et 0% en 2018.

Idée : réajuster la connaissance du bâti pour des taxes plus justes.

Faut-il augmenter le taux de la commune en 2019 :

Taxe d'habitation :	10, 27 %
Taxe Foncière (bâti) :	17,94 %
Taxe Foncière (non bâti) :	85,07%

Vote Pour : 3 Abstention : 2 Contre : 6

6 – Subvention aux associations

Comme chaque année, il est proposé de verser 90 euros aux 6 associations suivantes :

Chasse, Ritournelle, APE, Pompiers de Desaignes, Sportioulos, anciens combattants

Vote : Pour 11 Abstention : 0 Contre : 0

7 – CTT aide exceptionnelle

Le CTT a envoyé une lettre, demandant exceptionnellement une aide, afin de pouvoir valoriser dans son budget les mises à dispositions gratuites de locaux par la mairie, et ce afin que cette subvention exceptionnelle permette de demander d'autres subventions. La salle lui sera donc louée pour les 3 prochaines manifestations.

Le montant de la subvention accordée est de 540 euros.

Vote : Pour 11 Abstention : 0 Contre : 0

8 : Création emploi saisonnier surveillant de baignade

du 9/07 au 25/08/2019, 35 h sur 6 jours , repos le Lundi . La rémunération sera basée sur l'indice Brut 379 majoré 349.

Vote : Pour 11 Abstention : 0 Contre : 0

8 : Participation au fond unique logement UDCCAS

Le département gère un fond unique logement ayant vocation à aider les ménages en difficulté afin qu'ils conservent leur logement. Ce fond a profité en 2018 à 2500 logements sur l'Ardèche, aucun ménage sur le canton de Lamastre. La majeure partie du fond est amenée par le département. La communauté de commune ne participe pas, l'aide est donc demandée aux communes à hauteur de 40 cts par habitants, soit environ 84,80 euros à Labatie. La question fait débat.

Vote : Pour : 7 Abstention : 2 Contre : 2

9- Journée au Puy en Velay

Mr Le Maire propose, en l'absence de CCAS, d'organiser une sortie pour les personnes de plus de 70 ans avec les Voyages Chabannes, avec la possibilité de proposer cette sortie aux habitants de Labatie d'Andaure, si besoin, afin de compléter le car.

Les participations seraient les suivantes :

Personnes de + 70 ans : 20 €

Autres habitants : 40 €

Vote : Pour :11

10- Points divers

Information sur le projet de MAM (Maison d'assistantes maternelles) à Desaignes : ce projet intéressera sûrement des familles de Labatie.

Informations et autres sujets divers (voirie, travaux, devenir du bâtiment communal place de l'église..)